**Première Année Gestion des Techniques Urbaines**

**Années universitaire 2019-2020.**

**Semestre2**

**Unité d’enseignement**

**UE. Fondamentale**

**Matière 2**

**ATELIER 2 : Habitat et dossier de Construction**

**Enseignants :**

* BELMEKKI Abderahmane
* BOULBIR Laâla

**Exercice Final : Composition d’un espace urbain**

**Objectifs :**

* Apprendre à se situer et à définir un programme logique,
* Apprendre à maitriser les formes et les volumes et à les organiser selon une composition urbaine (géométrique ou autre),
* Savoir organiser et desservir mécaniquement un groupement de bâtiments,
* Maitriser l’implantation des constructions les unes par rapport aux autres,
* Maitriser la représentation technique, plane et volumétrique (plans, coupes et façades, axonométrie) de l’ordre imaginé,

**Application :**

Le présent Projet s’applique à des bâtiments qu’il s’agit de les grouper sur un terrain et de les organiser selon des commodités techniques, esthétiques et d’accessibilité piétonne et mécanique.

Il s’agit pour l’étudiant d’appréhender la morphologie du terrain, et d’implanter les bâtiments selon un dispositif qui correspond à sa logique de composition (imaginaire) et aussi à la topographie du terrain.

**Travail demandé :**

Pour mettre en forme son projet, l’étudiant est appelé à exécuter les tâches énumérées dans chacune des phases A, B, et C.

**PHASE A /**

L’étudiant doit faire usage du logiciel google earth pour extraire à différentes échelles approximatives les graphiques suivants :

1/ Un plan de situation représentant sa localité ou son lieu de résidence actuel  (ville ,village ,..), dont l’échelle permet de le représenter sur sur format ( A3.)

2/ Un plan de masse de son quartier dont l’échelle permet de le représenter sur format ( A3.)

3/ Le plan de masse de son logement  dont l’échelle permet de le représenter sur format (A3.).

**PHASE B/**

L’étudiant doit, à présent traiter graphiquement et techniquement les images restituées en établissement le plan de masse où se localise son logement, avec l’environnement immédiat.

Le plan de masse doit être dressé sur du papier Canson, au format A2, à l’aide d’un crayon noir, et à l'échelle 1/500.

Remarque : Les composantes du quartier seront coloriés de la façon suivante :

* les rues et les ruelles en couleur jaune;
* les espaces verts et la zones de détente en couleur verte,
* les équipements  (culturels; cultuels ; administratifs; etc) en couleur grise,
* Les bâtiments d’habitations en couleur orange.
* Le mobilier urbain en couleur noire,
* Le logement ou l’habitation de l'étudiant sera en couleur bleu.

**PHASE C/**

L’étudiant doit procéder au choix au sein de son quartier d’un terrain dont la superficie permet d’implanter convenablement et rationnellement un ensemble résidentiel. Il doit par la suite à la conception urbaine de cet ensemble en respectant le programme ci-après :

* 03 blocs d'habitat collectif en R+3 et de type  F3 et F4,
* 12 habitations individuelles,  dont 04 unités sont de 150m² de surface chacune, 04 autres de 200m² chacune et les 04 dernières de 250m² chacune,
* 01 équipement éducatif (crèche ou école), de 2000m²,
* 01 espace de jeux pour enfants, de 5000m² et plus
* 01 local commercial (superette), de 500 m².

Le plan d’aménagement sera dressé à l’échelle 1/200ème sur un format A2 ou A1) avec du crayon noir, ainsi que toutes les autres représentations planimétrique, altimétriques (coupes, façade urbaine), axonométrique.

formats de représentation

**Chaque phase fera l'objet d'une correction à part et sera évaluée par l'enseignant avant de passer à la suivante**.